



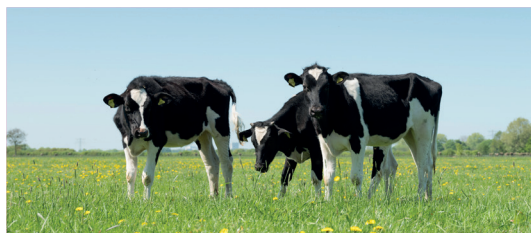
LIDL INVESTIT 1,6 MILLION D'EUROS POUR SOUTENIR LE MONDE AGRICOLE FRANÇAIS DANS L'AMÉLIORATION DU BIEN-ÊTRE ANIMAL EN 2022

Ce jeudi 3 mars 2022, sur le Salon International de l'Agriculture, Lidl, le fournisseur Socopa et les groupements d'éleveurs de porcs Eureden, Evel'Up et Porc Armor Evolution signent un accord de lancement des Appels à projets « Bien-être animal » Lidl. Ceux-ci ont pour objectif d'accompagner les éleveurs à l'amélioration des conditions d'élevage. Au regard de la conjoncture actuelle, la filière porc est la première à bénéficier de ces investissements. Cette démarche inédite de la part d'un distributeur vient renforcer les engagements et le soutien de Lidl en tant que partenaire de long terme du monde agricole français.

Cette signature symbolise une nouvelle étape de la démarche RSE de l'enseigne. Lidl investit 1,6 million d'euros pour renforcer sa Politique bien-être animal dans laquelle sont formalisés 10 grands engagements associés à des plans de progrès directement intégrés dans ses contrats d'achats. Cette première Politique multi-espèces¹ élaborée en co-construction, après deux ans d'échanges, avec des éleveurs partenaires, des fournisseurs, des experts du bien-être animal et des ONG reconnues, vient renforcer la position de Lidl sur cette thématique essentielle. Ces 10 grands engagements porteront, entre autres, sur l'amélioration des conditions d'élevage en bâtiment, la promotion de la liberté de mouvements et l'accès à l'extérieur, en passant par la limitation des mutilations routinières.

1,6 MILLION D'EUROS INVESTIS POUR FORMER LES ÉLEVEURS ET LES ACCOMPAGNER DANS LA MISE EN ŒUVRE DE PROJETS EN FAVEUR DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

La plus large partie de cette somme sera adressée directement aux éleveurs via les appels à projets. Le soutien financier des élevages est en effet essentiel pour faire évoluer concrètement les pratiques et améliorer les milieux de vie des animaux. Plus de 150 000 euros seront également investis pour créer et donner accès à une formation en ligne aux éleveurs partenaires de Lidl. Cela leur permettra d'acquérir ou de mettre à jour leurs connaissances sur le bien-être animal grâce à un socle d'informations commun créé et validé par un collège d'experts indépendants.



L'objectif : 100% des salariés des élevages partenaires de Lidl formés au bien-être animal d'ici 2025.

LA FILIÈRE PORCINE, PREMIÈRE À POUVOIR CANDIDATER AUX APPELS À PROJETS « BIEN-ÊTRE ANIMAL » DE LIDL

Durement frappés par l'augmentation des coûts de production et par une baisse du cours du porc, les éleveurs subissent de plein fouet les conséquences de cet effet ciseaux. Pour Lidl, il était donc impératif que cette filière bénéficie en priorité des aides « Bien-être animal » afin que ce sujet essentiel ne soit pas mis de côté malgré les difficultés des élevages.

Après un an d'échanges pour construire ce partenariat, les éleveurs porcins membres des groupements partenaires Eureden, Evel'Up et Porc Armor Evolution ayant un projet d'investissement pour améliorer significativement le bien-être animal peuvent, dès à présent, déposer un dossier de candidature². Les dossiers seront sélectionnés lors d'un Comité Bien-être animal, composé des groupements, d'experts techniques et d'ONG, en juin 2022. A la clé, une aide Bien-être animal Lidl sur une durée de 3 à 5 ans !

« Comment contribuer à améliorer réellement le bien-être animal dans les élevages français de façon durable ? C'est une vraie question à laquelle nous voulons répondre pragmatiquement. Aujourd'hui, nous souhaitons relever ce défi pas simplement avec des mots, mais en mettant les moyens financiers nécessaires pour accompagner les éleveurs partenaires dans une transition ambitieuse. Parce que le bien-être animal est indissociable du bien-être de l'éleveur, mais aussi du bien-être de chacun ».

Michel Biero, Directeur exécutif Achats Lidl France.

¹ Poulets de chair, poules pondeuses, porcs, vaches laitières et dindes.

² Les éleveurs déjà adhérents à un des groupements Eureden, Evel'Up et Porc Armor Evolution, pourront contacter leurs interlocuteurs habituels afin de vérifier leur éligibilité et être accompagné dans le montage du dossier de candidature. Pour les éleveurs non adhérents, ils pourront utiliser les formulaires de contact disponibles directement sur les sites internet des groupements.

